

abandonner. Ce n'est pas tant une question de les garder sur la terre comme de les garder au pays.

Le président:

Q. Vous nous avez dit que d'après le calcul d'un témoin les frais s'élèveraient à \$7,000,000. N'avez-vous pas calculé la chose vous-mêmes?—R. L'opinion de la Commission c'est que ces chiffres sont bien raisonnables.

Q. Dans de justes limites?—R. Oui, autant que nous pouvons en juger, mais comment le dire au juste?

M. CALDWELL: Naturellement ce témoin s'était fait d'avance une idée de ce que la réduction pourrait être. Il s'était dit que la valeur des terres serait réduite de 25 p. 100, mais c'était simple imagination de sa part. Il s'est aussi imaginé que 50 p. 100 seulement des vétérans demanderaient une nouvelle évaluation.

Le PRÉSIDENT: Et qu'en pensez-vous vous-même?

Le TÉMOIN: Je suis porté à accepter ces chiffres, du moins dans la mesure que nous pouvons les accepter mais nous n'avons pas examiné ces détails. Si nous avons étudié la question un peu nous le saurions.

Le président:

Q. Ne croyez-vous pas, par exemple, que la réduction serait plus forte que 25 p. 100?—R. A notre point de vue ce n'est pas une question de montant mais une question de principe. Les soldats nous revinrent de la guerre et le pays a financé leurs achats de bétail et de terres. Le gouvernement a continué d'en agir ainsi pendant quelques années et il constate que c'est peine perdue. La Commission est dans une même situation: nous avons financé des achats pour \$90,000,000 et maintenant nous constatons que c'est gaspiller l'argent du public. On croyait que nous pourrions obtenir le remboursement de cet argent mais cela est impossible. Je veux dire qu'on a vendu aux soldats des terres qui ne valent pas ce que le gouvernement a payé pour elles et la question est de savoir si l'Etat doit absorber la différence ou bien si les soldats-colons peuvent supporter une perte économique due à la déflation qui est la conséquence de la guerre qu'ils ont gagnée.

M. BROWN: La question n'est pas de savoir s'ils peuvent supporter cette perte mais bien si on doit les laisser seuls à souffrir.

M. CALDWELL: Je crois que le témoin s'est bien exprimé en disant qu'il était impossible à la Commission de se faire rembourser cette somme en entier. Maintenant, quelle est la meilleure méthode ou quelle méthode pouvez-vous employer sans chasser les soldats des terres?

M. Speakman:

Q. Vous avez parlé de \$7,000,000; cela ne comprend que la terre?—R. Oui. J'étais pour vous donner une estimation de la valeur des bestiaux. Le total des avances pour l'achat de bestiaux est de \$13,500,000. M. Shaw propose de faire immédiatement une remise de 60 p. 100, sans la moindre inspection, pour tous les achats jusqu'à l'année 1920 et de 40 p. 100 pour les achats de 1921. On a avancé \$2,000,000 en 1921; 40 p. 100 représentent \$800,000. Avant 1921 on avait avancé \$11,500,000 et 60 p. 100 de ces avances représentent \$6,900,000, soit un total de \$7,700,000. Voilà, en chiffres ronds, ce que signifierait pour les soldats une réduction directe en ce qui concerne les achats de bestiaux. Cela représenterait une réduction totale de \$14,700,000 sur le capital, y compris les \$7,000,000 donnés par les vétérans.